

toute beauté, est polluée. Par qui? Par les compagnies E. B. Eddy et CIP, grandes entreprises industrielles qui y déversent leurs déchets à longueur de journée.

Je dis que polluer une rivière comme l'Outaouais, c'est un crime. On n'a pas le droit de laisser des compagnies agir de la sorte. Qu'elles prennent les mesures pour disposer de leurs déchets autrement qu'en les déversant dans des eaux qui non seulement devraient être préservées, mais qui devraient même être potables.

Hier encore, on parlait de nos cours d'eau. Il n'existe à peu près qu'un seul endroit, actuellement, dans la province de Québec où l'on peut trouver de l'eau limpide: c'est dans le Nord-ouest du Québec. Les gens qui vont là-bas faire la pêche et la chasse sont heureux de constater qu'on y respire de l'air pur et qu'on y voit de l'eau pure et limpide.

Par contre, l'Outaouais contient du mercure qui entraîne la mort des poissons. On interdit la consommation de ces poissons, car elle est dangereuse.

Monsieur l'Orateur, si les gouvernements avaient pris les mesures qui s'imposaient il y a 25, 30 ou 50 ans, nos cours d'eau auraient été protégés. On n'a rien fait. Récemment, je lisais l'histoire de ceux qui ont traversé l'Atlantique et qui sont allés jusqu'à la Barbade sur une sorte de radeau. Partout, au cours du trajet, ils ont vu de l'huile ou du goudron flotter sur les eaux. Selon eux, la pollution de l'océan Atlantique était pour bientôt.

Il est temps que les gouvernements ouvrent les yeux et obligent ceux qui sont responsables de la pollution à faire attention. Ils devraient adopter des règlements sévères pour les empêcher de polluer les eaux.

Les grands Lacs sont totalement pollués par qui? Par les aciéries et les navires qui font du cabotage et qui jettent tous leurs déchets à l'eau. Tout le monde enfin cause la pollution.

A Hull, des citoyens jettent leurs déchets dans les rivières Gatineau et Outaouais. En effet, on y lance des cannettes de bière, d'huile, etc. On y jette même des bouts de bois sur lesquels se trouvent des clous rouillés.

Les gens sont un peu responsables de la situation qui existe. On est porté à ne blâmer que les sociétés. Toutefois, nous avons raison de nous blâmer de temps à autre, parce que nous sommes également responsables. Les occupants des petites embarcations qui voguent sur les rivières Outaouais et Gatineau jettent, par habitude, tous leurs déchets à l'eau.

Et, aujourd'hui, certaines personnes désirent travailler à la protection de la santé publique, en blâmant les compagnies. Je blâme moi aussi les compagnies, car elles polluent les eaux bien plus rapidement que les individus. Toutefois, les citoyens ont aussi leur part de responsabilité à assumer. Il existe des dépotoirs et ce ne sont certes pas le canal Rideau ou les rivières Outaouais et Gatineau.

Certaines personnes n'y comprennent rien. Dès qu'on voit flotter les déchets de la compagnie E. B. Eddy, on dit tout de suite qu'elle est responsable de la pollution. La compagnie E. B. Eddy est responsable en grande partie, de même que la CIP et les moulins de Thurso et de Hawkesbury, mais la population l'est aussi et doit assumer ses responsabilités dans le même domaine.

Pour ce qui est du transport transocéanique des hydrocarbures, des inspecteurs canadiens devraient aller à l'étranger examiner le chargement des navires, afin de les

[M. Caouette.]

empêcher de polluer les eaux. Ainsi, on rendrait service non seulement au Canada, mais à tous les autres pays qui importent du Canada. Il est malheureux de constater que ce sont des navires étrangers, sur lesquels nous n'avons peut-être pas notre place, qui effectuent ce genre de transport.

Je suggérerais—non seulement pour empêcher la pollution mais surtout pour encourager l'économie canadienne—la création d'une marine marchande dotée de plus de navires qu'actuellement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. L'honorable député me permettra de l'interrompre, ne fût-ce que pour un instant. Je ne crois pas que ce débat puisse s'étendre vraiment à la question de la marine marchande. L'honorable député reconnaîtra que si nous amorçons, en ce moment, un débat sur la nécessité de créer une marine marchande canadienne, la discussion pourrait se prolonger assez longtemps et sans connaître tous les détails du projet de loi présentement à l'étude, je ne crois pas qu'on puisse dire qu'il s'étend à l'établissement de la marine marchande. Au fait, j'ai l'impression que l'honorable député ne voulait que mentionner cet aspect de la question, en passant. Il ne faudrait pas que ce soit le sujet du débat.

**M. Caouette:** Monsieur l'Orateur, je vous remercie de me rappeler à l'ordre, car je veux m'en tenir à la discussion du projet de loi à l'étude. Et si j'ai parlé de marine marchande, c'était simplement pour signaler que si nous avions des navires canadiens plus propres pour remplacer ceux qui viennent des autres pays et qui ne le sont pas, nous éliminerions la pollution des eaux au Canada.

Toutefois, nous devons prendre des mesures pour surveiller les produits importés, tout en surveillant ce qui se passe chez nous afin d'éviter la pollution. Du fleuve Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs, partout la pollution est devenue un sérieux problème.

Il faut donc, monsieur l'Orateur, que ce bill soit tout de suite déféré au comité, afin que l'on y étudie sérieusement les propositions à présenter à la Chambre, en vue de combattre efficacement la pollution des eaux partout au Canada et d'assurer la santé publique.

[Traduction]

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, pourrais-je en premier lieu me joindre à mes collègues et même à tous ceux qui ont fait des commentaires en public ou à la Chambre, pour appuyer les grands principes en cause dans la première étape de la modification de la loi sur la marine marchande du Canada. Du même souffle, je dois demander tout haut comment des principes et des objectifs aussi nobles ont pu être abordés de façon aussi maladroite que dans le bill à l'étude. En toute charité, je suppose que c'est simplement parce qu'il était urgent de produire une mesure législative pour faire savoir au monde que nous étions réellement inquiets de ce qui arrive à nos eaux. Je le répète, c'est la seule chose charitable que je trouve à dire.

**L'hon. M. Jamieson:** Merci beaucoup.

**M. Forrestall:** Je trouve un peu surprenant d'être à la fois parfaitement d'accord et tout à fait consterné, car le ministre a la réputation de présenter généralement des